

batême de l'an mil sept cent soixante et deux le lundy vingt un
Dern Augustin. Au mois de Septembre apres midy est né un fils de
Hervé. Legitime mariage de Louis herve meunier et sermier
demourant a Paray, et d'Elisabeth Caillot sa femme, lequel
a été baptisé le mercredi vingt trois dudit mois par moy
prieur curé soussigné et nommé Denis Augustin. Le
Baptême de Denis Caillot meunier a esté mesme qui a
signé avec nous, la maraine Marie Therese Herve
fille mineure de Jean Herve meunier a St Martin
de Breteuil, et de Jeanne Marguerite Forest, laquelle
a déclaré ne savoir esire Calliceux
D'aucunz freres curé de Paray.

le sept de novem